

Destinataire : Laboratoire d'analyses médicales

Dossier suivi par :
medical@ffroller-skateboard.com

Bordeaux, le 15 janvier 2026

N/REF : AB FFRS-2026
Objet : Examen Biologique

Cher Confrère,

Dans le cadre de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau (Art. A. 231-4 et suivants du Code du Sport),

NOM PRENOM :

doit bénéficier **avant le 15 avril** d'un examen biologique dont voici le détail :

NFS, Plaquettes, Glycémie à jeun, bilan lipidique.

Ces examens préventifs ne sont pas pris en charge par la CPAM, merci de ne pas présenter la carte vitale.

Dans l'attente, veuillez recevoir nos salutations.

Médecin Fédéral, Dr Fanny MEVELLEC

